

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19653 - 76ÈME ANNÉE

Pour l'indépendance de Kanaky-Nouvelle Calédonie : demain le vote

Occupé par la France depuis le 19e siècle, l'archipel de Kanaky-Nouvelle Calédonie a l'occasion demain de restaurer son indépendance confisquée depuis plus d'un siècle. Ce 4 octobre se tient le référendum d'autodétermination où les citoyens calédoniens décideront s'ils veulent ou pas que la France leur transfère les dernières compétences qui feront de la Kanaky-Nouvelle Calédonie le prochain Etat admis à l'Organisation des Nations-Unies. Grâce à la maîtrise de leurs frontières, les dirigeants de la Kanaky-Nouvelle Calédonie ont empêché le coronavirus de circuler dans leur pays, ce qui fait que le scrutin de demain pourra se dérouler dans des conditions normales, à condition que la France respecte son engagement de neutralité jusqu'au bout.

**« Que chacun arrache de son
coeur l'arbre de la discorde
Nos ancêtres jetaient à l'eau
l'arbre du deuil**

**Nous le jetterons à dans le feu
Nous voulons que soit brûlée la
haine**

**Et que soit clair le chemin de
notre avenir**

**Et fraternel le cercle que nous
ouvrons**

A tous les autres peuples

Tel est le cri que je lance »

Jean-Marie Tjibaou

Ce texte de l'ancien dirigeant du FLNKS illustre la détermination du Mouvement de libération nationale de la Kanaky-Nouvelle Calédonie reconnu officiellement par l'ONU. Demain en effet se tiendra un référendum d'autodétermination sur

ce territoire annexé par la France depuis le 19e siècle. Cette invasion a eu d'importantes conséquences démographiques, avec des Kanaks qui furent décimés par les mauvais traitements ainsi que par les virus importés par les colonisateurs européens.

Après la Seconde guerre mondiale, le statut a évolué de colonie à Territoire d'outre-mer, puis vers un statut spécifique à la Kanaky-Nouvelle Calédonie qui fait l'objet d'un Titre particulier dans la Constitution de la République française.

La fin du statut colonial s'est accompagné d'une nouvelle stratégie afin de maintenir à tout prix l'archipel dans le giron français. Comme à La Réunion, l'émigration vers la France a été encouragée tandis que des Européens étaient incités à venir occuper des emplois dans le territoire. L'objectif du colonisateur était de faire des Kanaks un peuple minoritaire dans son pays.

Un président indépendantiste au Congrès

C'est dans ces conditions que fut organisé le premier référendum d'autodétermination. Dans ces conditions, le FLNKS appela au boycott, et 98 % des votants refusèrent l'indépendance. Après le massacre d'Ouvea et la défaite du Premier ministre à la présidentielle, le nouveau gouvernement français accepta de discuter avec le mouvement de libération nationale. Les Accords de Matignon en

1988, suivis des Accords de Nouméa en 1998 ouvrirent la voie à l'apaisement et au partage du pouvoir par la composante originaire d'Europe. Hymne, drapeau et citoyenneté calédonienne sont des indices du cadre transitoire devant déboucher sur l'indépendance qui sera effective après un référendum d'autodétermination. En cas de refus de l'indépendance lors du premier vote, un autre scrutin portant sur la même question est prévu.

A la différence du vote organisé en 1987, seuls peuvent voter les citoyens calédoniens, ce qui empêchera des Européens de passage de fausser le vote.

En 2017, le « oui » a recueilli plus de 43 % des suffrages. Cette dynamique s'est confirmée lors des élections provinciales de 2019 qui a vu l'élection de l'indépendantiste Rock Wamytan du FLNKS à la présidence du Congrès, assemblée délibérante de Kanaky-Nouvelle Calédonie.

La France sommée de rester neutre conformément à son engagement

Au cours de cette campagne, le FLNKS dut dénoncer l'absence de neutralité de l'État français qui doit normalement ne pas prendre parti. Dans un communiqué en date du 27 août, le Bureau politique du FLNKS soulignait ceci :

« Le FLNKS constate qu'à l'approche de cette 2e consultation référendaire que l'Etat n'est plus impartial et ne respecte plus l'es-

prit de l'Accord de Nouméa. Nous citons à titre d'exemple l'utilisation des couleurs du drapeau tricolore alors même que le Congrès de la NC s'est positionné contre. Par ce manquement, l'Etat s'affiche ouvertement comme un allié de ceux qui prônent le Non ! Le FLNKS met en garde l'Etat français, partenaire de l'Accord de Nouméa : à force de renier sa parole et ses engagements, cela pourrait engendrer des risques d'instabilité dans le déroulement de ce 2e scrutin, alors même que la 1ere consultation s'était passée dans de bonnes conditions ».

Pas d'aventure comorienne de Paris prévue pour le moment

Il ne reste plus à la France qu'à tenir ses engagements inscrits dans l'Accord de Nouméa pour que le referendum de demain puisse se passer dans de bonnes conditions.

Si le « oui » l'emporte demain, alors la France devra respecter le choix de l'indépendance. Souhaitons que Paris ne reproduise pas une aventure comorienne pour garder un pied dans l'archipel en divisant le pays. Une telle opération ne semble pas à l'ordre du jour.

En effet, les anti-indépendantistes se concentrent surtout dans la province de Nouméa. Mais sans doute Nouméa ne sera pas une nouvelle Mayotte, car tous les habitants de Kanaky-Nouvelle Calédonie doivent être conscients d'un destin commun où la citoyenneté calédonienne se transformera en nationalité en cas de succès du « oui » au référendum de demain. Cela veut dire qu'à la différence du référendum d'autodétermination de 1974 aux Comores, la fraude électorale organisée par le pouvoir français ne soit plus de mise.

M.M.

35 ans après l'assassinat par la France d'Eloi Machoro, référendum d'autodétermination en Kanaky-Nouvelle Calédonie

FLNKS : « Dimanche, c'est le OUI qui brise qui les urnes ! »

Quelques semaines avant son assassinat le 12 janvier 1985 par un militaire français agissant sur ordre de Paris, Eloi Machoro avait brisé une urne lors d'une élection pour dénoncer le système électoral avantageant outrageusement les opposants de l'indépendance de la Kanaky-Nouvelle Calédonie. Dans la perspective du référendum de demain 4 octobre, le FLNKS diffuse un texte dénommé « Les seuls combats que l'on perd sont ceux qu'on a jamais livrés » qui se conclut par cette phrase : « Dimanche, c'est le OUI qui brise qui les urnes ! »

« Les seuls combats que l'on perd sont ceux qu'on a jamais livrés »

Citoyens, citoyennes du futur Etat souverain de Kanaky-Nouvelle Calédonie,
Nous sommes appelés aux urnes, dimanche !
Nous les jeunes, les anciens, les mamans et les papas sommes invités à nous exprimés sur notre avenir.
Notre processus est inédit.
Et nos comportements doivent l'être aussi.
Pour que ce jour soit le grand jour de nos vies, prenons soin de nous !
Ne tombons pas dans l'excès et restons concentrés.
Pour que chacun d'entre nous se rappelle de ce grand jour,
soyons au rendez vous.

A force d'entendre qu'on est pas prêts, on finit par oublier que ce défi est le nôtre !
A partir de vendredi, on ne fait rien d'autre que de prendre ses dispositions pour aller voter.
Préserveons nous de l'alcool et tout autres substances qui risqueraient de nous détourner !
Réveillons nous tôt, habillons nous de plus beaux habits,
vérifions si nos voisins, nos familles sont prêts et munissons nous de nos pièces d'identités vers nos bureaux de vote pour glisser le bulletin qui ne sera jamais acheté avec de l'argent.
#OUI
Si vous voyez, un ancien qui a besoin de vous, prenez lui la main,
si vous voyez un petit frère qui ne s'est pas préparé, accompagnez le, si vous voyez une maman occupée à ses affaires quotidiennes, rappelez lui qu'il faut aller voter.
Pour que dimanche, vous puissiez glisser le bulletin du OUI,
la tête haute, parce qu'on est un peuple debout !
Soyons fiers et dignes devant l'adversité.
Dimanche, c'est le OUI qui brise qui les urnes !

Motion de soutien du Front de libération de Polynésie au peuple kanak à l'occasion du referendum d'autodétermination du 4 octobre 2020

Front de libération de Polynésie : « Vive la Kanaky souveraine »

Dans une motion de soutien adressée par Oscar Temaru, le Front de libération de Polynésie rappelle que « La souveraineté d'un peuple est un droit sacré qui ne saurait se négocier. Il n'a pas de limite. C'est un combat juste et noble que nous devons mener tous ensemble ». « out comme la Kanaky, Mä'ohi Nui sera indépendant dans les toutes prochaines année », souligne la motion de solidarité au peuple kanak.

« A l'occasion du second référendum d'autodétermination organisé par l'Etat français sur le sol de Kanaky, le Peuple Mä'ohi et moi-même souhaitons rendre hommage au combat mené par le Peuple Kanak, à sa ténacité, son courage et sa résilience pour affronter son avenir qui découlera d'un processus référendaire ouvert dont la prochaine étape est fixée le 4 octobre 2020.

Bien sûr, nous souhaitons une majorité de « OUI » lors de ce second référendum et l'accession immédiate de la Nouvelle Calédonie / Kanaky à sa pleine souveraineté.

Malgré la difficulté des étapes imposées par la France à cette accession inéluctable à l'indépendance, nous savons d'ores et déjà, que cette dernière est inscrite dans l'histoire du Peuple Kanak. Tout comme la Kanaky, Mä'ohi Nui sera indépendant dans les toutes prochaines années.

Le projet de société, élaboré par le FLNKS et ses différents sympathisants, s'adresse à toutes les composantes de la population de Nouvelle Calédonie Kanaky. C'est est un projet viable.

Certes, il rompt avec certaines habitudes du passé colonial de la Nouvelle Calédonie, mais il a le mérite d'ancrer Kanaky dans l'ensemble régional que consti-

tue le Pacifique et de redonner à Kanaky sa place dans le concert des nations du monde et au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Dès l'origine, j'ai été associé au combat du FLNKS au côté du Sage qu'était Jean-Marie Tjibaou. Je tiens ici à rendre hommage à son esprit, à sa vision et à son dévouement total à son Peuple. A titre personnel, je regrette que les conditions sanitaires ne me permettent pas de me rendre à Nouméa, le 4 octobre 2020.

Les enjeux référendaires devant lesquels le Peuple Kanak se trouve aujourd'hui confronté sont le fruit du combat des Martyrs de Kanaky qui sont aussi mes frères d'armes et mes compagnons de route pour la libération des peuples océaniens.

Il ne reste plus qu'une poignée de ces Anciens et de ces Sages encore en vie. Ils vous montrent la route comme le font encore ceux qui sont déjà partis. La souveraineté d'un peuple est un droit sacré qui ne saurait se négocier. Il n'a pas de limite. C'est un combat juste et noble que nous devons mener tous ensemble. Je vous encourage à poursuivre ce combat sans jamais lâcher prise.

Je prie pour la Kanaky libre et souveraine et je m'associe encore et toujours au combat du FLNKS.

Vive la Kanaky souveraine. »

Oscar Manutahi Temaru

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Sé zot bann zènmi la lang é la kiltir kréol La rényon k'i doi roprosh aozt dé shoz.

A zot d'anval zot vomi !

Yèr soir moin la gingn la shans ékout in konférans dsi lékritir dann kréol rényoné é lo sizé lété : « Pou kosa i fo trouv in grafi, sèl é inik, pou tout sak i vé lir épi ékriir dann kréol rényoné ». Moin la trouv konférans-la lété valab pou vréman. An-plis ké sa lo konféranseyé Axel Gauvin téi mank pa konbine son limour natirèl avèk son démonstrasyon syantifik.

Konférans-la la dir dé zèr d'tan é moin pèsonèl moin la pa vi lo tan pasé. Aprés, demoun la komans poz késtyon é moin la konm antandi in késtyon inportan. Sak la pozé la di apopré sa : kan li oi tout travaye bann zansien la fé dopi 1977 é mèm avan, kan li oi lo tavaye lo karaktèr syantifik sa nèn a, li domann ali kèl koté lété lérèr pou nou ète ankor konmsa zordi. Li téi vé dir : la koz nout lang kréol la pa vréman avansé.

Mi pans lo moman lé vni pou fé in bilan sak bann zénérasyon militan épi linguist, épi ékriirin é san konté léktèr la fé an solman sikant zané. Pou lo konféranseyé La Rényon la fé in bon bout shomin é i fo pa touzour dir la pa avansé, la pa avansé...

Moin pèsonèl mi pans la koz la lang kréol rényonèz la bien avansé : 78 % bann rényoné lé pou in l'ansègnman an kréol rényoné, 98 % lé pou amontr la kiltir kréol rényoné dann lékol, san konté la kantité d'moun i pans nou néna vréman in lang kréol rényonèz. Avèk sa si ou i koné tout bann talan dann fonnkèr, dann kont, dann in pé tout bann zanr litèrèr épi kiltirèl, i pé pa di la pa avansé.

Mi arète la pars moin lé sir dann nout sosyété konm partou néna bann tanpi épi bann tanmyé, bann sa i marsh é bann sa i marsh pa mé pou moin bann zaktèr kiltirèl la fin 20e syèk épi débi 21 eme syèk la poin pou roprosh azot kékshoz. Zot la bien é zot i kontinyé sèrv zot péi é sèrv zot pèp. Sé pa zot i doi roprosh azot dé shoz, mé sak la sèye mète kal in pé partou é finalman la bate an aryèr, sé zot i doi manz zot vomi.

Justin